Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Avignon : le concours des Jeunes créateurs de la coiffure célèbre ses 20 ans



Le concours régional des Jeunes créateurs de la coiffure fêtera son 20e anniversaire ce dimanche 7 avril à Montfavet. Organisé par l'Union nationale des entreprises de la coiffure (UNEC) de Vaucluse, cet événement sera cette année sur le thème des Jeux Olympiques.

Ce dimanche 7 avril, artisans, salariés, et apprentis de la région s'affronteront et mettront leur savoir-faire à l'épreuve lors du concours des Jeunes créateurs de la coiffure. Les inscriptions seront ouvertes dès 9h et le concours débutera à 10h30. Les participants devront réaliser plusieurs coiffures selon les épreuves tout au long de la journée, telles que : une coiffure de mariée, un coiffage tendance femme (brushing), un duo de talents sur le thème des quatre éléments, ainsi qu'une coiffure sur le thème des Jeux Olympiques. Un show coiffure sera organisé à 16h30, suivi de la remise des prix à 17h.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

L’objectif de cette journée est de promouvoir le métier de coiffeur. L’événement disposera de plusieurs espaces dont un dédié à la formation avec la présence des campus de métiers de la région et de la Chambre des Métiers et de l’Artisanat de Vaucluse, et un dédié à l’emploi où les chefs d’entreprises pourront recruter. Les stands de professionnels seront accessibles toute la journée.

La grande nouveauté de cette année, c’est la Roue de la Fortune Virtuelle, dont l’intégralité des recettes sera reversée à l’Association ‘Agir et Vivre l’Autisme’ après la remise des prix. La fin de l’événement sera aussi l’occasion de faire une rétrospective des 20 dernières années avec un grand show.

Dimanche 7 avril. À partir de 9h. Salle polyvalente de Montfavet. 246 Rue Félicien Florent. Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Modèle créé by Pixartprinting

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Thème « Viking » pour le 19e concours des jeunes créateurs de la coiffure



Ce dimanche 26 mars aura lieu le 19ème concours des Jeunes Créateurs de la Coiffure organisé par l'union nationale des entreprises de la coiffure Vaucluse et qui aura pour thème « Les Vikings ».

Artisans, salariés et apprentis mettront en avant leur savoir-faire lors des différentes épreuves qui se dérouleront tout au long de la journée : coiffure de mariée, coiffage tendance femme, coupe homme et barbe et coiffure à thème « viking ».

Pour rester fidèle à son objectif de valorisation et de promotion du métier de coiffeur, l'union nationale des entreprises de la coiffure dédira un espace à la formation avec la présence des campus de métiers de la région et de la chambre des métiers et de l'artisanat du Vaucluse.

L'emploi sera également au programme puisque cette journée sera l'occasion pour les chefs d'entreprise de venir recruter apprenti, salarié et/ou artisan.

Enfin, les professionnels et le grand public pourront découvrir l'association « Coiffeurs Justes ». Cette association récolte les cheveux dans les salons de coiffure pour les recycler. Une fois recyclés, les cheveux peuvent servir de fertilisants, d'isolants, de filtrants et permettent de créer des emplois.

La journée se clôtura par un grand show sur le thème du concours : les Vikings.

Dimanche 26 mars à partir de 10h à la salle polyvalente de Montfavet, rue Félicien Florent (entrée gratuite).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Coiffeurs et instituts de beauté pourront ouvrir tous les dimanches de décembre



Le préfet de Vaucluse vient de prendre un arrêté autorisant les coiffeurs de Vaucluse à ouvrir les 4 dimanches du mois de décembre (les 6, 13, 20 et 27 décembre). En cela, il a accédé à une demande de l'Unec (Unec nationale des entreprises) de Vaucluse pour qui cette dérogation « permet à tous les professionnels du métier de retrouver leur clientèle et de tenter de rattraper un peu le chiffre d'affaires perdu les dernières semaines de fermeture administratives. » Dans le même temps, le préfet a également autorisé les instituts de beauté à rouvrir

Ouverture des autres commerces ?
Suite aux annonces du Président de la République ainsi qu'aux instructions de la Ministre du travail, le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

préfet de Vaucluse a pris des arrêtés portant sur les dérogations à la règle de fermeture pour le dimanche de certains secteurs d'activités. Ces mesures portant sur le dernier dimanche de novembre ainsi que les 4 du mois de décembre concernent toutes les organisations professionnelles qui en ont fait la demande pour l'ensemble du territoire du département de Vaucluse. Pour l'instant, il s'agit d'Alliance du Commerce (grands magasins et enseignes de l'habillement et de la chaussure), du Conseil du commerce de France (regroupement de fédérations professionnelles de tous les secteurs du commerce), la Fédération du commerce et de la distribution et la fédération de l'épicerie et du commerce de proximité, la Fédération des commerces spécialistes des jouets et des produits de l'enfant, le CNPA (Conseil national des professions de l'automobile) et la Fédération nationale des détaillants maroquinerie et voyage. Dès lors, chaque adhérent de ces fédérations pourra ouvrir son commerce et employer du personnel les dimanches désignés.

Il faut respecter le droit du travail

« Attention ! rappelle le préfet. Ces dérogations n'exonèrent pas les employeurs de la réglementation en matière de droit du travail. Chaque salarié employé le dimanche bénéficiera d'un repos compensateur et d'une rémunération au moins égale au double de sa rémunération normalement due pour une durée équivalente. » Les employeurs doivent donc respecter les droits des salariés (principe du volontariat, majoration salariale, respect de la durée du travail journalière et maximale hebdomadaire, repos quotidien, repos hebdomadaire attribué par roulement).

Les coiffeurs veulent que le confinement soit respecté

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



L'Unec (Union nationale des entreprises de la coiffure) de Vaucluse demande au préfet et aux maires du département de faire respecter les règles de confinement dans son secteur d'activité.

« Comme vous le savez, explique Valérie Coissieux, présidente de l'Unec 84 dans une lettre adressée à ces derniers, nous sommes sous couvert d'une fermeture administrative depuis la parution des arrêtés des 14 et 15 mars derniers pour la coiffure en salon et à domicile.
Depuis cette annonce, certains coiffeurs ont quand même continué à travailler mais ce phénomène s'est très largement amplifié depuis l'annonce de la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai : certains communiquant ouvertement sur leur reprise à domicile sur les réseaux sociaux. »

Mise en danger

« Non seulement c'est complètement interdit, insiste la présidente des coiffeurs de Vaucluse, mais il s'agit aussi de travail illégal, non déclaré. Et surtout cette reprise anticipée met en danger la santé aussi bien de la personne qui coiffe que celle qui se fait coiffer. Si on laisse ces personnes agir, la reprise pour ceux respectueux des règles et des autres va être d'autant plus difficile, cela mettra encore plus les entreprises de coiffure en péril. »

L'Unec 84 demande notamment aux maires qu'avec l'appui de leur police municipale et leurs réseaux sociaux dédiés à leur ville, ils rappellent à leurs administrés, mais aussi aux professionnels de la coiffure « qu'il est strictement interdit de pratiquer la coiffure à son domicile ou au domicile des clients ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !